



CLEA de Toulon-sur-Arroux

Résidences artistiques tremplin, appel à candidatures

Dans le cadre de son CLEA, la commune de Toulon sur Arroux (village de 1600 habitants en Saône-et-Loire) lance un appel à candidature pour accueillir des résidences artistiques au Moulin-des-Roches entre septembre 2020 et juin 2021.

Ces résidences donneront lieu à la diffusion d'une petite forme.

Les projets de création qui seront proposés devront être présentés par des artistes sortant.e.s des écoles supérieures d'art dramatique * depuis trois ans au plus (promotions 2018, 2019, 2020).

Les équipes devront être constituées à 50% d'artistes issu.e.s des écoles supérieures dont le.a metteur.euse en scène.

Conditions d'accueil

Une salle confortable et modulable (jauge 50 places) sera mise à disposition des artistes ou des équipes accueillis.

Un logement gratuit disposant de 8 couchages (4 grandes chambres) peut être proposé. L'appartement est situé à 3 minutes à pied de la salle.

Mise à disposition de matériel (sous réserve d'un référent technique. Fiche technique du Moulin des Roches jointe au formulaire d'inscription).

Le CLEA prendra en charge :

- l'achat d'une représentation de la petite forme
- le déjeuner des équipes pendant le temps de résidence
- une participation d'un montant forfaitaire pour le transport des équipes
- la communication liée à la diffusion du spectacle

Les représentations seront suivies d'une rencontre avec le public.

Les équipes auront la possibilité de mettre en place des ateliers artistiques rémunérés (60€ TTC/heure + défraiement kilométrique) à destination des écoles élémentaires et maternelles des communes voisines partenaires du CLEA.



CLEA de Toulon-sur-Arroux

Modalités de candidatures

Votre dossier doit comporter :

- Le formulaire d'inscription ci joint rempli
- Un dossier du spectacle
- Une fiche technique ou ébauche de fiche technique
- Eventuellement des liens vers des visuels, des enregistrements en ligne (pas de liens de téléchargements, uniquement des liens de consultation)
- Un devis pour une cession de la petite forme

* Par « petite forme » nous entendons un spectacle léger et court, avec très peu de contraintes techniques, pouvant se jouer partout.

** Les 13 écoles supérieures d'art dramatique sont : le CNSAD, l'École de la Comédie de Saint-Etienne, l'École du Nord, l'École du TNB, l'École du TNS, l'ENSAD Montpellier, l'ENSATT, l'ERAC, l'ESAD, l'ESCA Asnières, l'ESTBA, l'Académie de l'Union et le Théâtre École d'Aquitaine

Dossier à envoyer par mail à :

clea.toulonsurarroux@gmail.com

avant le 25 avril 2020.



CLEA de Toulon-sur-Arroux

Le Moulin des Roches

Le Moulin des Roches est un lieu de résidence artistique qui accueille chaque saison une dizaine de compagnies dans le cadre du CLEA de *Toulon-sur-Arroux*. (Contrat local d'éducation artistique signé à minima entre une collectivité, la DRAC et l'Éducation nationale).

La commune de *Toulon-sur-Arroux* reconnaissant le travail local de la compagnie Cipango, l'a chargée de mettre en place ce dispositif en la nommant : opérateur culturel principal du CLEA.

Depuis 2015, la compagnie s'attache à proposer aux équipes un accueil de qualité en mettant à disposition un logement, la salle de répétition, du matériel technique mais aussi en travaillant quotidiennement à consolider le lien avec la population.

La compagnie Cipango a accueilli cette saison : **11 compagnies**, soit **une cinquantaine d'artistes** en résidence au Moulin des Roches, pour un total de **150 jours**. Ces résidences donneront lieu à **11 présentations de travail**, **48h d'ateliers** à destination des publics scolaires et la programmation de **3 petites formes** dans des communes voisines partenaires du CLEA.

